

CESER : **17 avril 2023**
Intervention n° : **1**
Document : **Le tourisme d'affaires en Bretagne**
Orateur : **Emmanuel Thauhier**

Je m'exprime au nom des Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne.

Le CESER s'est saisi de la question du tourisme d'affaires en Bretagne et, à travers le rapport de la Commission Economie et Innovation qui nous est présenté aujourd'hui, préconise une politique pro-active du Conseil régional en sa faveur.

Nous avons souvent eu l'occasion de tous nous féliciter de l'importance de l'activité touristique dans notre région, tant en termes de production de richesses que de création d'emplois. Mais on en distingue surtout les pics saisonniers, les plus visibles dans les statistiques, sans réelle différenciation des natures de visiteurs.

Disposer d'infrastructures touristiques nombreuses et de compétences professionnelles est un atout pour développer d'autres formes d'accueil et de nouveaux services plus récurrents, qu'appellent le tourisme d'affaires. Nous soutenons les préconisations du rapport car elles visent à optimiser des richesses de notre territoire sur une activité à forte valeur ajoutée : son identité et sa notoriété, son patrimoine et ses sites. L'attractivité reconnue de la Bretagne mériterait d'être ainsi augmentée au travers des activités de l'événementiel, des séminaires, congrès et conventions.

Le tourisme d'affaires présente l'avantage d'être largement contracyclique par rapport au tourisme de loisirs. En cela, il permet de mieux valoriser les capacités d'hébergement, de restauration et de transports, principaux comme secondaires. Il concourt aussi à la pérennisation des emplois de la filière, qui à ce jour sont très fragilisés par la forte saisonnalité de la seule activité loisir ; le tourisme d'affaires contribue ainsi à la solidification de l'activité touristique dans son ensemble pour laquelle le recrutement et la fidélisation sont devenus des enjeux majeurs. Rappelons aussi que le voyageur d'affaires génère un volume de dépense trois à quatre fois supérieur à celui du touriste en loisir.

Si notre région possède les ferments pour développer le tourisme d'affaires, cette activité reste émietlée : les acteurs sont divers et isolés, les données économiques en restent parcellaires, les activités sont majoritairement concentrées sur quelques points du territoire. La Région pourrait porter une stratégie de promotion et d'expansion du tourisme d'affaires en Bretagne, coordonnée avec les collectivités territoriales qui s'y sont déjà engagées et celles qui pourraient s'y intéresser. Cette politique aurait un caractère incitatif pour les investissements privés et valoriserait les atouts et compétences des différents territoires dans l'accueil de ce type de tourisme.

De plus, l'initiative du Conseil régional permettrait d'inscrire le développement de cette filière en Bretagne dans une perspective de durabilité dans l'approche des transports, de l'hébergement et de la diffusion des événements, séminaires et réunions professionnelles bénéficiant à une large partie du territoire.

Je vous remercie de votre attention.